

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

LE PROCÈS DE LA SORBONNE

Au cours des vacances dernières, on a dressé un réquisitoire en forme contre la Sorbonne, entendez contre l'enseignement supérieur des lettres en France, car l'esprit « scientifique » qui aurait fait tout le mal dont on se plaint, a pénétré, — et c'est fort heureux, — dans toutes les Facultés des lettres. La polémique a été vive et a trop souvent dégénéré en attaques violentes et injustes contre les personnes. Plusieurs de ceux qui s'y sont engagés obéissaient, consciemment ou non, à des préoccupations politiques ou confessionnelles, et ceux qui s'élevaient contre la prétendue intolérance de la Sorbonne, qualifiaient ainsi, par un étrange abus des mots, son refus délibéré de s'inféoder à une doctrine, son souci intransigeant de la libre recherche, sa très réelle et indispensable tolérance.

C'est un jeu trop facile, sur un nombre considérable de sujets de thèses, de mémoires et de questions posées, d'en trier une dizaine qui sont ou semblent d'une minutie excessive. L'éducation « scientifique » non seulement est bonne en soi, mais, comme le dit fort bien M. Alfred Croiset, c'est une culture, dans le sens le plus étendu du mot. Et elle se concilie fort bien, — M. Alfred Croiset et M. Ernest Lavisse, entre beaucoup d'autres, sont là pour le prouver, — avec l'élégance de la forme et la pureté du style.

Il reste ce fait, exagéré par les uns, atténué par les autres, mais reconnu par tous, que pour des causes diverses, qui n'ont aucun rapport avec le caractère scientifique de l'enseignement, les qualités de forme sont plutôt en baisse, et que la culture générale de nos jeunes spécialistes est souvent insuffisante. La seule question est de savoir si la culture qui leur manque doit être demandée à l'enseignement secondaire ou à l'enseignement supérieur. La vérité ne serait-elle pas dans la collaboration de l'un et de l'autre ?

Les exercices de composition française et d'explication d'auteurs, tels qu'on les pratique dans les premières supérieures des lycées pour la préparation au concours de l'Ecole normale et des bourses, et dans les Facultés pour la préparation aux licences de langues classiques et de langues étrangères vivantes, ne sont ni au-dessus du talent des maîtres de l'enseignement secondaire ni au-dessous de la dignité des maîtres de l'enseignement supérieur. Ceux de nos étudiants qui ont consacré, après le baccalauréat, au moins une année, et souvent deux ou trois, à la préparation du concours, peuvent sans inconvénient entreprendre d'emblée des études spéciales. Mais les autres, ceux qui nous viennent au lendemain du baccalauréat ? Nous n'avons aucun moyen de les obliger à rester au lycée, et il y a d'ailleurs quelque intérêt à ce que leur entrée à la Faculté ne soit pas retardée.

Pour ceux-là, nous avons songé à organiser dans les Facultés une année d'études préparatoires à l'enseignement supérieur des lettres. Notre projet, publié dans la *Revue Internationale de l'Enseignement*, avait été préalablement approuvé par de très hautes personnalités universitaires qui, à notre profonde stupefaction, par un revirement inexplicable, l'ont attaqué avec une extrême vivacité quand les représentants des Facultés des lettres au Conseil supérieur, au nom de la grande majorité de leurs collègues, ont voulu l'incorporer au projet de l'administration pour la réforme de la licence des lettres. Il n'a d'ailleurs été repoussé par la commission du Conseil supérieur que grâce à la voix prépondérante du président. Il consistait essentiellement à porter à deux années la scolarité de la licence, sauf pour les boursiers du concours, en consacrant la première année à des études communes de littérature, de philosophie et d'histoire, faites avec les méthodes et les ressources de l'enseignement supérieur. L'examen final de cette première année comportait une composition française, et c'est ce qui a fait échouer notre contre-projet, parce qu'on a réussi à convaincre la majorité du Conseil que c'était là, pour les futurs historiens et les futurs philosophes, un exercice « d'enseignement secondaire » (tandis qu'il restait « d'enseignement supérieur » pour les futurs professeurs de lettres, de grammaire ou de langues vivantes).

Mais la vraie raison de ceux qui invoquaient en séance cet argument, celle qu'on n'a pas osé alléguer, et la seule qui m'ait été donnée en conversation privée, c'est qu'avec le nombre toujours croissant des candidats à la licence, les

professeurs de la Faculté des lettres de Paris étaient débordés et ne pouvaient suffire à la correction de tant de devoirs français. On a donc légiféré en vue d'une seule Faculté, au lieu de penser uniquement, comme il convenait, à l'intérêt général, et d'aviser ensuite aux moyens de résoudre les difficultés pratiques qui pouvaient se présenter dans telle ou telle Faculté. Il était si facile, cependant, de faire appel, à Paris, à la collaboration des excellents maîtres de l'enseignement secondaire !

Quoi qu'il en soit, et depuis que fonctionne le nouveau régime de la licence, nous constatons de plus en plus l'insuffisance de la culture générale chez les étudiants qui s'inscrivent dans les Facultés des lettres au lendemain de leur baccalauréat, et la question se pose à nouveau d'instituer pour eux une année de propédeutique. L'Association du personnel enseignant des Facultés des lettres s'applique à la résoudre. D'après un avant-projet, qui a été discuté à l'assemblée d'octobre, l'examen qui clorait l'année de culture générale, et qui permettrait d'alléger sensiblement les épreuves des différentes licences spéciales, comprendrait une version latine, une composition française ou l'on demanderait aux candidats d'exprimer et d'ordonner « des idées personnelles sur un sujet précis », et des interrogations sur un certain nombre de cours de philosophie et d'histoire. Le futur spécialiste commencerait à se spécialiser tout en s'initiant aux méthodes des spécialités, voisines, ce qui serait tout profit pour sa formation scientifique, et ce qui l'aiderait à mieux remplir les diverses fonctions qui peuvent lui être confiées plus tard dans l'enseignement des collèges et même des lycées, car je connais un grand lycéen ou un agrégé de grammaire est chargé de classes d'histoire, et un licencié de philosophie de classes de grammaire.

L'avant-projet dont je viens de parler émane d'une commission dont faisait partie M. Lanson et dont son collègue de Paris, M. Chamard, était rapporteur. On voit par là l'exactitude des informations d'après lesquelles la Sorbonne, et en particulier M. Lanson, serait systématiquement hostile à la culture générale.

L. CLÉMENT.

NOS FACULTÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE

L'Académie des sciences a accordé une citation (prix Monthyon) à M. Léon Bérard, chirurgien des hôpitaux, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, pour ses travaux sur le corps thyroïde, les goitres et les cancers thyroïdiens.

FACULTÉ DES SCIENCES

ANNÉE SCOLAIRE 1910-1911

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (Licence ès Sciences)

Astronomie approfondie. — M. André, professeur. Cours les lundi et vendredi, 8 h. 3/4. — M. Merin, chargé d'un cours complémentaire. Conférence, le lundi, 10 h. 1/2 (hiver) et le lundi et vendredi, 10 h. 1/2 (été). — Travaux pratiques, le samedi, 2 h.

Calcul différentiel et intégral. — M. Le Vavasseur, professeur. Cours, lundi, jeudi et samedi, 2 h. — Travaux pratiques, jeudi à 3 h.

Mécanique rationnelle et appliquée. — M. Flamme, professeur. Cours, les mardi et mercredi, 2 h., et le jeudi, à 11 h. — M. Wiernsberger, chargé d'un cours complémentaire. Conférence, le jeudi, 2 h. — Travaux pratiques, le jeudi, à 3 h.

Mathématiques supérieures (géométrie supérieure et analyse supérieure). — M. Vessiot, professeur. — Théorie des groupes de transformations, les mercredi et vendredi, à 3 h. 3/4 (hiver). — Travaux pratiques, le lundi, 3 h. 3/4.

Mathématiques générales (mathématiques préparatoires à l'étude des sciences physiques et industrielles). — M. Flamme, professeur. — Mécanique, les mercredi et vendredi, à 5 h. 1/4 (été). — M. Vessiot, professeur. — Géométrie analytique, les mercredi, à 5 h. 1/4 (hiver), jeudi, à 4 h. (hiver), et samedi, à 5 h. 1/4 (toute l'année). — Travaux pratiques, le mercredi, à 4 h.

Physique générale. — M. Gouy, professeur. Cours, les jeudi, à 5 h. 1/4 et vendredi, à 10 h. 1/2. — M. Thovet, maître de conférences. Conférence, le mercredi, à 10 h. 1/2. — Travaux pratiques, le jeudi, à 8 h. 1/2.

Physique industrielle. — M. Rigollot, professeur-adjoint. — Mesures électriques, électrotechnique générale, éclairage industriel, les mardi et vendredi, à 5 h. 1/4. — Travaux pratiques, le jeudi, à 1 h. 1/2.

Chimie générale. — M. Barbier, professeur. Cours (chimie organique), les mardi et mercredi, à 4 h. — M. Locquin, maître de conférences. Conférence (chimie minérale), le lundi, à 10 h. 1/2 et le vendredi, à 9 h. — Travaux pratiques, le mardi, à 8 h.

Chimie industrielle et agricole. — M. Vignon, professeur. Cours de chimie industrielle (produits organiques), le jeudi, à 2 h.

(Matières colorantes), le vendredi, à 5 h. — M. Couurier, professeur-adjoint. Conférence de chimie industrielle (industries agricoles), le lundi à 4 h., et le mercredi, à 1 h. 1/2. — Travaux pratiques, le lundi, à 8 h. — M. Meunier, chargé d'un cours complémentaire. Technologie (Outillage, installation, organisation des usines de l'industrie chimique), le lundi, à 5 h. 1/4.

Minéralogie théorique et appliquée. — M. Offret, professeur. Cours, les mardi et mercredi, à 2 h. — Travaux pratiques, le mercredi, à 9 h. 1/2.

Zoologie. — M. Kehler, professeur. Cours, le lundi, à 3 h. — M. Vanev, maître de conférences. Conférence, les mercredi et vendredi, à 9 h. — M. Conte, docteur ès-sciences. Travaux pratiques, les lundi et vendredi, à 1 h. 1/2.

Zoologie appliquée. — M. Conte, chargé d'un cours complémentaire. Cours, le lundi, à 5 h., et le mardi, à 11 h. — Travaux pratiques, le vendredi, à 1 h. 1/2.

Physiologie générale et comparée. — M. Dubois, professeur. Cours, les jeudi et samedi, à 4 h. 1/2 (été). — M. Couvreur, chargé d'un cours complémentaire. Travaux pratiques, le jeudi, à 3 h. — Travaux pratiques, les mardi et vendredi, à 10 h.

Botanique. — M. Gérard, professeur. Cours (botanique systématique), le vendredi, à 4 h. (hiver). — M. Ray, maître de conférences. Conférence (botanique systématique), le mardi, à 9 h., et le samedi, à 2 h. — M. Chiffolot, docteur ès-sciences. Travaux pratiques, le mercredi, à 1 h. 1/2, et le samedi, à 8 h. 1/2.

Botanique agricole. — M. Ray, maître de conférences. Cours, le mardi, à 2 h. — M. Beauverie, chargé d'un cours complémentaire. Cours, le vendredi, à 10 h. 1/2. — Travaux pratiques, le samedi, à 8 h. 1/2.

Géologie. — M. Depéret, professeur. Cours, les jeudi, à 5 h., et vendredi, à 10 h. 3/4. — M. Riche, chargé d'un cours complémentaire. Conférence, le lundi, à 10 h. 3/4, et le jeudi, à 9 h. — Travaux pratiques, le jeudi, à 3 h. — M. Mayet, docteur ès-sciences, chargé d'un cours complémentaire. Anthropologie et paléontologie humaine, le mercredi, à 4 h. 1/2 (hiver). — Travaux pratiques, à 4 h. 1/2 (été).

Chimie et géologie agricoles. — M. Couurier, professeur-adjoint. Cours de chimie agricole, le mercredi, à 10 h. — Travaux pratiques, le lundi, à 8 h. — M. Riche, chargé de cours. Cours de géologie agricole, le samedi, à 10 h. 1/2 (été). — Travaux pratiques, le vendredi, à 9 h. — M. Offret, professeur. Cours de minéralogie élémentaire, le mercredi, à 5 h. (tous les quinze jours). — M. Roman, chargé d'un cours complémentaire. Conférence de géologie élémentaire, le samedi, à 10 h. 1/2 (hiver, 2^e trimestre).

Géographie physique. — M. André, professeur. Leçons élémentaires (généralité et cartographie), le vendredi, à 8 h. 3/4 (hiver, 1^{er} trimestre). — M. Desseur, maître de conférences. Cours public (à la Faculté des lettres), le mercredi, à 5 h. 1/2 (hiver, 2^e trimestre). — Conférence de géologie appliquée, le mercredi, à 5 h. 1/2 (été). — M. Zimmermann, chargé d'un cours complémentaire (à la Faculté des lettres). Étude d'une région de décembre à Pâques, le vendredi, à 3 h. 3/4. — Conférence de géographie générale et climatologie (à la Faculté des lettres), le samedi, à 3 h. 3/4. — M. Offret, professeur. Cours de géographie distribution géographique des gîtes minéraux), le mardi, à 2 h. 3/4 (après Pâques). — M. Chiffolot, chargé d'un cours complémentaire. Conférence de géographie botanique, après Pâques, le lundi, à 8 h. — Travaux pratiques. — Géodésie, le vendredi, à 8 h. 3/4. — Géologie, le vendredi, à 2 h. 1/2. — Géographie générale (à la Faculté des lettres), le samedi, à 8 h. 1/2.

Sciences physiques, chimiques et naturelles (S. P. N.). L'enseignement de ce certificat comprend celui du P.C.N. (voir ci-dessous), et en outre des conférences spéciales suivantes :

M. Offret, professeur. Leçons élémentaires de Minéralogie appliquée (les gisements minéraux), le mercredi, à 5 h. (tous les quinze jours). — M. Doncieux, chargé d'un cours complémentaire. Leçons élémentaires de géologie générale et hydrologie, le mercredi, à 5 h. (tous les quinze jours).

Enseignement de psychologie comparée. — M. Dubois, professeur. Cours (les Tropismes), le samedi, à 3 h. (été). — M. Couvreur, chargé d'un cours complémentaire. Conférence, le jeudi, à 4 h. (hiver). — Travaux pratiques, le samedi, à 10 h. (été).

Conférences préparatoires à l'agrégation des lycées. — Mathématiques élémentaires : M. André, le lundi, à 10 h. Travaux pratiques mathématiques : M. Vessiot, le samedi, à 2 h. 1/4. — Mathématiques spéciales : M. Le Vavasseur, le samedi, à 3 h. 3/4. — Mécanique : M. Flamme, le jeudi, à 10 h. 3/4 (été). — Physique : M. Gouy, le jeudi, à 2 h. — Chimie : M. Barbier, le jeudi, à 10 h. (hiver). — M. Vignon, le jeudi, à 10 h. 1/2 (été). — Zoologie : M. Kehler, le lundi, à 4 h. — Botanique : M. Gérard, le vendredi, à 5 h. — Géologie : M. Depéret, le jeudi, à 2 h.

Enseignement du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P.C.N.). — Physique : M. Thovet, cours : le vendredi, à 8 h., et le samedi, à 9 h., et à 2 h. — Travaux pratiques, les lundi, mercredi et vendredi, à 9 h. 1/4. — Chimie : M. Barbier, cours : le lundi, à 2 h. 3/4, le mercredi, à 8 h. 1/4, et le vendredi, à 2 h. 3/4. — Travaux pratiques, les lundi, mercredi et vendredi, à 9 h. — Zoologie : M. Kehler, cours : le mardi, à 1 h. 1/2. — M. Vanev, cours : le jeudi, à 1 h. 3/4 (hiver). — Travaux pratiques : M. Conte, docteur ès-sciences, les mardi et jeudi, à 8 h. 1/2. — Botanique : M. Gérard, cours : le lundi, à 4 h. (hiver) ; le lundi et vendredi, à 4 h. (été). — Travaux pratiques, M. Chiffolot, docteur ès-sciences, les mardi et jeudi, à 8 h. 1/2.

Cours libres. — Photographie appliquée : M. Seyewitz, chef des travaux. — Cours : les mardi et samedi, à 10 h. 1/2 (été). — Electrochimie : M. Pierron, préparateur. — Cours : le samedi, à 1 h. 1/2 (hiver). — Histoire des sciences : M. Montet, professeur honoraire de l'Université de Toulouse. — Cours (histoire des sciences), le samedi, à 3 heures.

Les cours, conférences et travaux pratiques de chimie auront lieu à l'Institut de chimie, rue Pasteur, 67.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

M. le docteur Florent, professeur à la Faculté de médecine, nous signale que le mur est du forum de rovière, que l'on suppose éroulé en 80, selon la chronologie de saint Benigne, en 841 selon celle de Vézelay, est encore debout et peut être bien observé actuellement. On a donc ces deux dates de la maison romaine, qui cachaient ce mur. Il est à 16 pas environ du trottoir et limite la propriété dite des Dames de la Retraite. La hauteur conservée correspond à trois blocs et demi, c'est-à-dire qu'il y a encore, trois cordons de briques bien conservés, tandis qu'il ne reste qu'un petit vestige du quatrième, à la partie inférieure. Là, il y a une reprise, médiocre sans doute, comme celle de l'ancien théâtre des Minimes.

Si en elle-même cette découverte peut, à première vue, n'avoir pas grand intérêt, elle prend au contraire une importance considérable si on la rapproche des autres découvertes faites en ces dernières années sur la colline, et que M. Florent se réserve d'exposer.

Ce mur ne sera visible que pendant peu de temps ; il est désirable, pour couper immédiatement court à toute contestation ultérieure, que des archéologues compétents aillent l'examiner et le comparer à celui du Clos Numbert, rue Clément, dont il est la suite.

NOS HOPITAUX

DÉMONSTRATION ET EXERCICES PRATIQUES D'ORTHOPÉDIE

Les docteurs P. Vignard et G. Monod continuent à faire tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, aux étudiants de 3^e et 4^e années, des conférences d'un caractère exclusivement pratique sur les déviations du squelette, les malformations congénitales, les tubercules osseux et articulaires, etc. Elles portent sur l'examen du malade, le diagnostic et le traitement, avec démonstrations techniques de toutes les variétés d'appareils plâtrés que les élèves seront appelés à préparer et à appliquer eux-mêmes. Ce cours, entièrement libre, commencera le samedi 19 novembre, à 8 h. 1/2 du matin, à la Charité.

OFFICE SOCIAL

CONFÉRENCE COHENY. — Ce soir, vendredi, à 8 heures et demie du soir, salle des Réunions industrielles, au Palais de la Bourse, étudiants de 3^e et 4^e années, des conférences d'un caractère exclusivement pratique sur les déviations du squelette, les malformations congénitales, les tubercules osseux et articulaires, etc. Elles portent sur l'examen du malade, le diagnostic et le traitement, avec démonstrations techniques de toutes les variétés d'appareils plâtrés que les élèves seront appelés à préparer et à appliquer eux-mêmes. Ce cours, entièrement libre, commencera le samedi 19 novembre, à 8 h. 1/2 du matin, à la Charité.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Les conférences de la prochaine saison. En 1889, des Lyonnais, connus pour s'intéresser aux questions scientifiques et littéraires, se réunissaient à quelques membres de l'enseignement supérieur pour fonder une Société des Amis de l'Université.

D'après les statuts, l'activité de la Société devait se traduire par des conférences, par des subventions aux laboratoires, aux bibliothèques et aux publications de l'Université, par la création du développement de divers enseignements.

Les résultats obtenus depuis 1889 sont à l'honneur de la Société.

Ses conférences jouissent d'une excellente réputation auprès du public lyonnais : Jules Simon, Gaston Boissier, E.-M. de Vogüé, Gebhart, M. Hanotaux, de l'Académie Française ; Larroumet, M. Ed. Aynard, de l'Académie des Beaux-Arts ; MM. Poitrier et Pinard, de l'Académie de médecine ; MM. Victor Bérard, Gaston Deschamps, Paul Desjardins, Hugues le Roux, Henri Roujon, André Michel, docteur Grasset, etc., etc., sans parler des professeurs de l'Université de Lyon, se sont fait entendre et applaudir dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

Le laboratoire de médecine comparée, le laboratoire maritime de Tamaris, le musée de moulages de la Faculté des Lettres, le laboratoire de physique médicale, etc., ont reçu des subventions.

Une somme de 1.000 francs vient d'être accordée à une bibliothèque fondée pour les étudiants de médecine.

La Société publie un *Bulletin* qui contient, avec le texte des conférences, la liste des travaux de nos professeurs, et elle a, pendant de longues années, largement subventionné les *Annales de l'Université*.

Dans les diverses Facultés, la Société a contribué à la création de nombreux enseignements : cours d'introduction générale à l'étude du droit, cours d'histoire de l'art moderne, cours d'histoire de Lyon, conférences auxiliaires de littérature et d'histoire, cours d'anthropologie, clinique des maladies des enfants, etc.

Enfin, grâce aux libéralités d'un de ses membres, M. Joseph Gillet, la Société donne, chaque année, une bourse de séjour en Allemagne, à un élève de l'Ecole de chimie industrielle.

Ce rapide exposé suffit pour montrer la place que la Société a prise dans le développement de notre haut enseignement. Le bureau, héritier des traditions des fondateurs, a l'ambition de recruter de nouveaux membres et de pouvoir mettre à la disposition de l'Université des ressources encore plus abondantes. C'est pourquoi il fait un appel pressant à toutes les personnes désireuses de voir se fortifier à Lyon les hautes études et de resserrer les liens qui unissent notre ville et les Facultés.

La première conférence aura lieu dimanche 27 novembre, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Le commandant Paul Renard, professeur à l'Ecole supérieure d'aéronautique, traitera de l'Aéronautique militaire en 1909 et 1910.

Il y aura foule pour entendre celui qui est en France le maître incontesté des études relatives à la navigation aérienne. A quelles conditions se constituera notre flotte de l'air ? Comment pourrions-nous sortir de cette patrie inquiète et de cette cruelle déception qui étreignent nos cœurs de Français, à l'automne de 1909, lorsque, aux manœuvres d'octobre, les Allemands mirent en ligne une formidable escadre de dirigeables ? Nous apprendrons de la bouche autorisée du commandant Renard.

Des projections cinématographiques, réalisées avec le concours de la maison Gaumont, ajouteront encore à l'éclat exceptionnel de cette conférence.

LES CONCOURS DE LA FACULTÉ DE DROIT

(Année scolaire 1909-1910)

(SUITE)

Législation et économie coloniales

Sujet : « Les ressources naturelles de l'Afrique française du Nord et la valeur économique des différents éléments ethniques qui composent sa population ».

Depuis que la colonisation est apparue comme une œuvre essentiellement scientifique, où les idées de méthode doivent succéder au laisser-faire dont on se contentait jadis, l'opération primordiale de toute politique colonisatrice est un large inventaire des possibilités de la région qu'il faut mettre en valeur.

L'exploration analytique des ressources naturelles doit remplir le premier article de cet inventaire, et c'est la tâche préliminaire de tout gouvernement colonial qui de déterminer, avec toute la précision possible, ce que la nature nous offre en richesses du sol et du sous-sol, de la montagne et des côtes, tout ce qu'elle nous donne ou nous retire dans le domaine des voies de communication.

Mais l'inventaire colonial ne s'arrête pas là, et sauf le cas où le peuplement d'une région est absolument nul, il faut de l'examen de la nature passer à celui des hommes et des races. Indépendamment des questions d'ordre purement social qu'il faut aussi examiner avec soin, il importe de révéler par l'observation et l'expérience le degré auquel nos ressortissants peuvent parvenir dans l'éducation économique.

Encore faut-il ne pas se laisser décourager par la variété et la complexité des cas qui se présentent et surtout par une difficulté de recherches qui provient de ce que la colonisation apportant des éléments nouveaux et détruisant l'équilibre des éléments anciens, on est forcé de se demander non seulement ce que sont et ce que valent les facteurs ethniques du moment, mais aussi ce qu'ils seront et ce qu'ils vaudront, et encore ce qui résultera de leur juxtaposition.

Les recherches dont nous donnons ainsi le schéma sont à la fois très intéressantes et très difficiles en ce qu'elles concernent cette mystérieuse Afrique du Nord qui a prouvé tant de fois dans l'histoire sa redoutable impénétrabilité.

Nous commençons à connaître par la partie française de l'Afrique septentrionale les ressources naturelles, et encore, faut-il remarquer que les plus précieuses nous sont apparues dans toute leur ampleur qu'à une date très récente.

Mais il est plus difficile de se reconnaître au milieu de cette mosaïque démographique si embrouillée que constitue la population de l'Algérie et de la Tunisie. L'uniformité apparente des races indigènes nous semble chaque jour moins démontrée : les apports nouveaux viennent de trois nations différentes et subissent après leur transplantation des modifications très sensibles. En un mot, le « peuple algérien » est kaléidoscopique à l'extrême.

Nos étudiants avaient à rendre compte de connaissances qu'ils avaient acquises au cours de l'enseignement de 1909-1910 sur la nature et les hommes en Algérie, Tunisie, et ils devaient mettre en relations les divers facteurs de prospérité économique de ce pays, en formulant quelques précisions sur les perspectives prochaines de cette prospérité.

Nous devons reconnaître que les trois copies remises au jury d'examen ont tenu compte du programme à réaliser, et c'est ce qui nous a porté à les retenir toutes pour une récompense, mais à des titres inégaux.

L'étude de M. Pesquet est très sensiblement supérieure à celle de ses concurrents par l'abondance de la documentation. Ce n'est pas que son auteur ait dit tout ce qui pouvait être dit sur le sujet dans les limites de quelques heures de travail, et nous relèverions sans peine un certain nombre de lacunes. Mais la composition de M. Pesquet offre un aspect séduisant par sa méthode très correcte et l'absence de tout verbiage inutile — ce fleau ordinaire des travaux scolaires dans les concours.

A l'unanimité, la commission a donc jugé M. Pesquet digne d'un premier prix. Les avis ont été partagés — inégalement — pour les deux autres études, celles de MM. Leser et Pugno. Il n'aurait pas paru équitable de creuser entre elles le

fossé qui sépare un prix d'une mention, et l'attribution d'un prix aurait même été une mesure d'indulgence plus que de justice.

La commission a donc décidé de décerner une mention à chacun des concurrents, M. Leser obtenant la première à la majorité, et M. Pugno la seconde.

Tels sont les résultats — très en progrès sur ceux des années précédentes, malgré le petit nombre de concurrents — du concours de législation et d'économie coloniales, doté d'une récompense spéciale que lui accorda, il y a déjà bien des années, et qu'a maintenue la Société d'économie politique de Lyon, grâce à l'initiative de notre regretté collègue, M. le professeur Rougier.

Concours institué pour les élèves de troisième année de licence, par l'Association des Anciens Etudiants en droit de l'Université de Lyon.

Qu'il nous soit permis de regretter tout d'abord qu'un seul mémoire ait été déposé pour traiter une question des plus passionnantes au point de vue social : « Du principe de la gratuité de la justice et de l'assistance judiciaire ». Ce sujet, qui touche au problème de l'organisation judiciaire d'un Etat démocratique, aurait dû, ce nous semble, solliciter l'attention de nos jeunes juristes et leur eût permis d'exprimer leurs vues d'enseignant sur une des dettes fondamentales de l'Etat moderne.

Ce point de vue philosophique paraît avoir, sinon complètement échappé au seul concurrent qui eût eu l'audace de le traiter, du moins avoir été relégué au second plan dans la conception de son mémoire. Les aperçus généraux dont nous déplorons la méconnaissance l'an dernier semblaient de plus en plus négligés.

Il eût été singulièrement intéressant de montrer, aux clartés de l'histoire, comment l'idée de l'égalité de la justice pour tous, fit naître successivement le : défenseur civitatis », puis au Moyen Age, l'« avocat des pauvres ». Ce principe, consacré par nos lois révolutionnaires, demeura théorique, ou à peu près, jusqu'à la loi du 22 janvier 1851, loi fondamentale qui créa en France l'assistance judiciaire. La gratuité absolue fut considérée comme un rêve irréalisable en pratique. Tous les plaideurs modernes sont, croyons-nous, bien convaincus que notre justice, presque toujours, fort coûteuse, mais déjà faite d'un grand pas dans la conception de son mémoire. Les aperçus généraux dont nous déplorons la méconnaissance l'an dernier semblaient de plus en plus négligés.

C'est, arrivé à ce point de son étude, que l'auteur aurait dû examiner la question très actuelle, du rachat des charges des officiers ministériels, et signaler tout au moins au passage, les divers systèmes qui ont été proposés pour y parvenir ; montrer les obstacles à vaincre — obstacles budgétaires surtout — et préciser les desiderata des sociétés modernes. Cette introduction philosophique rentrait dans le sujet : elle lui fournissait une base solide pour l'esquisse des institutions contemporaines, qui tendent de plus en plus, en dépit de résistances intéressées, à élargir le cadre de l'assistance. On aurait ainsi bien mieux saisi qu'on ne peut le faire à la lecture du mémoire, les modifications de détail et l'effort des bureaux d'assistance judiciaire pour étendre l'application de la loi de 1888 (la loi sur les accidents du travail), de 1901 (loi du 10 juillet modifiant celle de 1851) et de 1907 (loi du 4 décembre), de nouvelles mesures très démocratiques dans leurs tendances. Cette dernière loi notamment a été, sinon omise — car l'auteur la connaît, puisqu'il fait allusion à ses dispositions aux pages 12 et 14 « in fine » de son travail — du moins mal analysée : on n'en trouve même pas la date dans le mémoire ! La création d'un « bureau supérieur » dans les services de la Chancellerie (art. 2, § 3, de la loi), eût mérité mieux qu'une mention fugitive ; de même, l'existence des dernières circulaires du garde des sceaux semble inconnue à l'auteur ; enfin, l'étude des législations comparées et du droit international en matière d'assistance, est à peine ébauchée.

Etre pratique et utilitaire, c'est part, puisque la fonction du droit est de se réaliser, mais la pratique, pour être

saine et forte, doit, logiquement, être la conséquence d'études théoriques approfondies : le progrès législatif n'est durable qu'à ce prix.

Mais voilà bien des critiques. La commission a tenu à se souvenir que « l'art est difficile », même pour les maîtres, et, malgré les lacunes que nous venons de signaler, le mémoire qui lui a été soumis lui a semblé digne d'une récompense plus haute qu'une simple mention : une seconde médaille a été accordée à son auteur, M. Pinseau (Edme), né à Arbois, le 15 janvier 1889, l'un de nos jeunes licenciés auquel nos observations pourront servir de guide s'il veut remanier un jour son travail qui dénote un sérieux et consciencieux effort.

(A suivre.)

Paul REGNAUD

Nous apprenons la mort, à Sanary (Var), où il allait demander au soleil du Midi l'amélioration de son état de santé, de l'un de nos anciens universitaires, M. Paul Regnaud, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

C'était, dans toute l'acceptation du mot, un honnête homme ; c'était aussi un républicain éprouvé, en même temps qu'un savant de premier ordre.

Fils d'un ancien greffier de justice de paix, victime du Deux-Décembre, il s'était élevé par lui-même aux plus hautes fonctions universitaires ; fils de ses œuvres, « autodidacte », pour nous servir de l'expression sous laquelle il aimait à se présenter lui-même, non sans une légitime fierté, Regnaud avait eu une brillante carrière. Ses thèses, toujours originales, avaient quelquefois soulevé d'ardentes polémiques, mais avaient toujours été inspirées par la plus grande probité scientifique.

Il avait servi et défendu la République par la plume et par la parole, et ses compatriotes de la Haute-Saône ont su reconnaître les services de l'éminent journaliste, de l'ardent et dévoué patriote, en l'appelant à siéger pendant dix-huit années au Conseil général, jusqu'au jour où la maladie vint l'y terrasser.

Il était rédacteur en chef de la *Démocratie Française*, à Besançon, quand ses maîtres allèrent l'y chercher, pour l'appeler à fonder la chaire de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université de Lyon, sur laquelle ses nombreux travaux d'Orient — aussi et plus encore estimés à l'étranger qu'en France — devaient jeter tant de lustre.

La croix de la Légion d'honneur, les doubles lauriers de l'Institut, le titre de membre d'honneur de la Société asiatique de Calcutta, les fonctions d'assesseur du doyen de secrétaire du Conseil général de l'Université lyonnaise, enfin l'honorariat furent la juste récompense de cette vie toute de labeur, de dévouement désintéressé à la science et à ses élèves, le digne couronnement de cette belle carrière de savant, que seuls l'âge et la maladie ont pu briser.

Il s'est éteint le 18 novembre, à 72 ans. Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier, à Mantoche (Haute-Saône).

Nous adressons à sa famille le témoignage de nos vifs regrets et l'expression de nos respectueuses condoléances.

J. GROSSET.

Société Astronomique du Rhône

Les cours, pour 1910-1911 ont lieu dans le nouveau local, rue de Condé, 44.

Le premier cours a eu lieu samedi 19 novembre, à 8 heures et quart du soir, et a été fait par M. Vallet, qui a traité : « L'Espace ».

Les personnes étrangères à la Société peuvent assister à ces cours, en s'adressant au secrétaire général de la Société astronomique du Rhône, rue de Condé, n° 44, Lyon.

ENSEIGNEMENT COLONIAL

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est samedi dernier, à 8 heures et demi du soir qu'a eu lieu, au Palais du commerce (salle des cours de l'Enseignement colonial), la conférence de M. Georges Dupont, ingénieur des arts et manufactures.

On sait que notre jeune et distingué compatriote, a fait partie, en qualité de membre adjoint de la mission Picard, des études sur la Casamance, ont été si appréciées du public lyonnais.

M. G. Dupont, de par sa qualité d'ingénieur, et ses études antérieures à la collaboration qu'il a apportée à M. Picard, était donc bien qualifié pour traiter avec compétence « le Caoutchouc et ses applications industrielles ».

Il a fait avec la sûreté que nous lui connaissons, sans ambages, s'attachant plus spécialement à faire ressortir ce qu'au point de vue technique on peut réaliser,

quand on connaît les conditions qui président à la récolte et à la composition du caoutchouc.

Un auditoire nombreux avait tenu à venir applaudir le conférencier qui fut présenté au début de sa conférence par M. Vaney, professeur à l'Enseignement colonial, en des termes cordiaux.

Enfin, le chef de la mission, M. Picard, donna en terminant l'explication de quelques vues prises au cours du voyage, et que, grâce à la bienveillance du sympathique conservateur du Musée colonial, M. Pelone, furent très fidèlement reproduits en projections.

MES NOTES

La beauté chez les institutrices. — A Chicago, parmi les notes des trop nombreuses femmes candidates à l'enseignement, il en est une, pour la beauté. On estime qu'un professeur agréable à l'élève inspirera plus de sympathie à ses élèves, et habituera mieux leurs yeux à que, d'autre part, on ne possède pas autant d'autorité morale quand on prête au ridicule et aux sobriquets. Et puis, la beauté non plus seulement du visage, mais des formes de tout le corps est souvent en rapport avec la santé et peut-être avec l'équilibre intellectuel.

Mais femme belle est assésée, femme assésée est souvent prise ; la beauté entraîne plus d'un défilage des murs. D'autre part, on enlève une dernière ressource à la jeune fille instruite que sa laideur éloignait du mariage et qui devait se suffire seule.

Ajoutons que le coefficient donné à la note beauté doit être très inférieur aux coefficients attribués aux notes savoir et pédagogie.

La pierre-bois. — De la sciure de bois et de la magnésie calcinée sont pulvérisées, malaxées, agglomérées et comprimées dans des moules. On en fait ainsi des parois et des pierres de construction avec d'un coup la forme et les ornements.

Le produit est léger, mauvais conducteur de la chaleur, probablement incombustible, en tout cas purgatif. Mais est-il durable ?

Question difficile. — Parmi les questions posées à un concours médical, un reporter consciencieux a enregistré celle-ci : « Signes, diagnostic et complications extra-génitales de l'hypercardie arythmo-pulsaire ».

Il faut aimer les gens pour les trouver aimables. E. FAGIER.

Le roman est le poème épique des nations modernes. VILLEMAIN.

Quand vous aurez trouvé quelque chose, on dira d'abord que ce n'est pas vrai, ensuite que ce n'est pas nouveau. CL. BERNARD.

Donner des noms variés à ceux que nous aimons semble multiplier leur personne et étendre en quelque sorte la surface à aimer. PASCAL RIBOIS.

SALON D'AUTOMNE 1910

(SUITE)

J'ai parcouru hâtivement les trois dernières salles qui me restaient à examiner ; et la plupart des exposants devront me savoir gré de cette précipitation, car je serai certainement moins méchant, moins tenté de sermonner et de gronder. Dans cette cohue des novices ou des insignifiants, croyez bien qu'il est malaisé de distinguer le travail solide et bon. Des artistes d'un grand talent sont perdus dans cette foule terriblement ennuyeuse ; et c'est le grand tort de ce salon, on ne le saurait trop dire.

MM. Laureçon, Bouthéon, Morisot, Piot, Barthélemy, et surtout Sénard et J. Martin ont fait, dans des genres différents, des œuvres d'un puissant intérêt ; il convient de leur exprimer toute notre reconnaissance et de leur dire toutes nos félicitations.

MM. Bouthéon, n° 13, et Laureçon, n° 49, sont deux voisins bien intéressants et de plus ils ont une certaine parenté artistique. Chez l'un et chez l'autre, on retrouve l'étude des foules vus « d'en haut », comme le veut la mode introduit chez nous par le maître Devanèche. Malgré que j'aie beaucoup aimé « Le vieux s'enfuit », Ancien Marguillier et Conseiller municipal, et une charmante étude d'enfants de M. Bouthéon, je ne puis l'excuser de nous donner à Claudine à l'atelier ; il y a là un effet de jambe qui n'est pas digne de l'artiste qui lui montre « la rue » et « les Luteurs » d'un si remarquable dessin.

Mes préférences iront à M. Laureçon, dont la manière, malgré ses exagérations et sa vivacité, me paraît mieux adaptée à ce genre d'étude ; il y a de la vie dans ses petits tableaux si magistralement ob-

servés, si sûrement traités, et c'est un point capital. Lorsque M. Laureçon, à son observation pénétrante, humoristique parfois, à sa touche solide, aura joint l'application et le travail nécessaires, il nous donnera sa mesure. Si je me permets d'insister sur le travail, c'est qu'il n'est pas facile de le faire. Si je me permets d'insister sur le travail, c'est qu'il n'est pas facile de le faire. Si je me permets d'insister sur le travail, c'est qu'il n'est pas facile de le faire.

J'ai nommé M. Morisot après MM. Bouthéon et Laureçon ; le hasard seul a voulu ce rapprochement ; nous abordons un travail bien différent. Autant ces messieurs sont gais, humoristes, rieurs, autant M. Morisot est grave, mélancolique. Son tryptique « Voix et Visions » est d'une inspiration infiniment délicate, d'une exquise poésie. Son n° 5, « Retour du troupeau » est excellent, mais ce peintre abuse véritablement des tons. L'arbre excessivement hauts et élanés, l'arbre n'est pas le seul, dans le Salon qui nous occupe. C'est peut-être une mode cette année !

Voici maintenant les œuvres de M. Jacques Martin, n° 52. Il y aurait beaucoup à dire, je crois, dans une étude approfondie de l'exposition de ce maître. Il sait atteindre, très haut ; et cette fois, s'est contenté d'une bonne moyenne ; on retrouve sa touche magistrale, peut-être avec un peu de dureté dans ses Fleurs et Fruits ; sa vue de la Clotat est intéressante et j'ai beaucoup aimé sa « Li-seuse » et « A Fontaines-Saint-Martin ».

Devant l'exposition de M. Ch. Sénard, mon admiration a été sans bornes. Ses dessins, très profonds, sont merveilleux de vie, de mouvements, de sentiments, de passion. Est-il besoin de louer la maîtrise de l'artiste ? Qu'il me suffise de quelques félicitations à toutes celles qui lui ont été exprimées, et de signaler parmi ses admirables travaux : n° 9, « La Galerie », n° 11, « Don Juan », « La Se-meuse », « Calvaire », « Don Juan », puis « Le Génie des Ruines ». Très varié, M. Sénard nous intéresse aussi par ses fleurs et natures mortes, et, comme pour nous tirer du rêve et des visions que nous suggèrent ses dessins, comme pour nous laisser sur une impression gaie, il a tenu, coquettement d'artiste, à nous montrer son adresse par ses deux petites Marionnettes, infiniment amusantes.

M. Piot, n° 68, a certainement compté sur les bienfaits de la Renommée ; ses dessins et pastels sont charmants, intéressants, mais ils ne constituent pas un travail de très grande envergure. Mes compliments iront encore à M. Barthélemy, aussi bien pour ses dessins excellents que pour ses toiles d'une vigueur, d'une force remarquables, et surtout les numéros 2, 4, 6, « Repas », « Le Porche », « Automne ». Il est permis d'espérer que M. Barthélemy ne s'arrêtera pas là.

Tout ce qui me reste de félicitations, je l'adresse à Mlle A. Morel pour ses études et portraits, et aussi à M. Jautard, n° 63, dont les statuettes sont extrêmement drôles et gentilles, très justement observées ; méritent les plus sincères éloges, et aussi une place un peu plus confortable. Et maintenant, il me faut gronder.

M. Dorias, n° 30, imite d'assez loin Ravier ; M. Gros, n° 42, peint comme un écolier, un mauvais écolier. Mlle Charny expose avec beaucoup de courage des productions ridicules et hideuses. M. Y. Robert, n° 76, sait dessiner, mais il a le tort de vouloir faire de la caricature.

M. Sauvage, n° 92, M. Son, n° 83, M. Marz, n° 53, M. Garnier, n° 36, Mlle Méard, n° 57, Mme Bret-Chabonnière, n° 14, M. F. Martin, n° 31, Mlle de Saint-Exupéry, n° 98, M. Léo Tauty, n° 86, Mlle Veno, n° 88, M. V. Curnier, n° 26, ont droit à une mention honorable.

M. Peyrache, n° 67, s'extasie devant la sortie des abattoirs ; singulière inspiration ! M. Cohendy, n° 22, brosse des toiles fades ; ses portraits ont une banalité bien classique !

Les portraits de M. Morillon, n° 60, sont repoussants ; ils sont rongés par des vers multicolores. Enfin, M. Bourgey, n° 12, M. Via, n° 89, M. Béal, n° 7, M. Jacquet, n° 44, M. Puelles, n° 72, M. Baudin, n° 6, exposent de nombreuses toiles dont je n'ai pu percevoir l'intérêt.

M. Ch. Seitte expose depuis quelques jours un lot important de ses œuvres dans la galerie de l'atelier et Lecoultré. Je signale avec le plus vif plaisir cette exposition aux amateurs ; ils s'y rendront de l'effort artistique, de la persévérance laborieuse du peintre et aussi de son très rapide et très mérité succès. Je le félicite pour ma part très chaleureusement ; M. Seitte peut faire mieux encore, cela est certain, et lorsque ses œillots, ses coquelicots, ses roses, vivront dans une atmosphère plus légère, plus délicate, mon admiration sera sans bornes.

Exposition annuelle d'automne. Tirage de la tombola le dimanche 27 novembre. Fermeture, 30 novembre.

Entrée, 60 centimes. Tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

De là, ce mutisme auquel se heurtent, surtout dans les enquêtes faites à la campagne, les magistrats et les gendarmes ; de là, ces réticences, ces réponses évasives, de là ces faux-fuyants par lesquels les témoins essaient d'échapper à l'obligation de dire toute la vérité, de là ces ruses pour éluder la formule du serment.

La psychologie du silence touche d'ailleurs à la psychologie du mensonge. La justice n'a pas seulement à lutter contre l'inertie des témoins, elle doit déjouer leur volonté soit de cacher, soit d'altérer la vérité. Nous sommes ici dans le domaine du faux témoignage proprement dit, volontaire, intentionnel, qui revêt un caractère criminel et que punit la loi pénale. Il peut être inspiré par les sentiments les plus divers qu'appartient à la perspicacité du juge de découvrir.

Un volume ne suffirait pas à décrire les différents types de faux témoins à l'usage des tribunaux. Il en est qui disent le contraire de la vérité ou cherchent à la dissimuler totalement ou en partie, par lâcheté, par peur de s'aliéner celui à qui la révélation de la vérité serait préjudiciable, ou par amitié, par affection, par reconnaissance envers lui. On a vu souvent des malheureux faire de fausses dépositions par timidité, sous la pression de leur entourage, sous l'empire de certaines menaces, terrorisés par des misérables dont ils n'osaient pas affronter la colère.

D'autres fois, le faux témoignage n'a distrait aucun doute et ne le disaient au juge que hors de la présence du terrible bandit.

De là, ce mutisme auquel se heurtent, surtout dans les enquêtes faites à la campagne, les magistrats et les gendarmes ; de là, ces réticences, ces réponses évasives, de là ces faux-fuyants par lesquels les témoins essaient d'échapper à l'obligation de dire toute la vérité, de là ces ruses pour éluder la formule du serment.

La psychologie du silence touche d'ailleurs à la psychologie du mensonge. La justice n'a pas seulement à lutter contre l'inertie des témoins, elle doit déjouer leur volonté soit de cacher, soit d'altérer la vérité. Nous sommes ici dans le domaine du faux témoignage proprement dit, volontaire, intentionnel, qui revêt un caractère criminel et que punit la loi pénale. Il peut être inspiré par les sentiments les plus divers qu'appartient à la perspicacité du juge de découvrir.

Un volume ne suffirait pas à décrire les différents types de faux témoins à l'usage des tribunaux. Il en est qui disent le contraire de la vérité ou cherchent à la dissimuler totalement ou en partie, par lâcheté, par peur de s'aliéner celui à qui la révélation de la vérité serait préjudiciable, ou par amitié, par affection, par reconnaissance envers lui. On a vu souvent des malheureux faire de fausses dépositions par timidité, sous la pression de leur entourage, sous l'empire de certaines menaces, terrorisés par des misérables dont ils n'osaient pas affronter la colère.

D'autres fois, le faux témoignage n'a distrait aucun doute et ne le disaient au juge que hors de la présence du terrible bandit.

De là, ce mutisme auquel se heurtent, surtout dans les enquêtes faites à la campagne, les magistrats et les gendarmes ; de là, ces réticences, ces réponses évasives, de là ces faux-fuyants par lesquels les témoins essaient d'échapper à l'obligation de dire toute la vérité, de là ces ruses pour éluder la formule du serment.

La psychologie du silence touche d'ailleurs à la psychologie du mensonge. La justice n'a pas seulement à lutter contre l'inertie des témoins, elle doit déjouer leur volonté soit de cacher, soit d'altérer la vérité. Nous sommes ici dans le domaine du faux témoignage proprement dit, volontaire, intentionnel, qui revêt un caractère criminel et que punit la loi pénale. Il peut être inspiré par les sentiments les plus divers qu'appartient à la perspicacité du juge de découvrir.

Un volume ne suffirait pas à décrire les différents types de faux témoins à l'usage des tribunaux. Il en est qui disent le contraire de la vérité ou cherchent à la dissimuler totalement ou en partie, par lâcheté, par peur de s'aliéner celui à qui la révélation de la vérité serait préjudiciable, ou par amitié, par affection, par reconnaissance envers lui. On a vu souvent des malheureux faire de fausses dépositions par timidité, sous la pression de leur entourage, sous l'empire de certaines menaces, terrorisés par des misérables dont ils n'osaient pas affronter la colère.

D'autres fois, le faux témoignage n'a distrait aucun doute et ne le disaient au juge que hors de la présence du terrible bandit.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

Inscriptions

Toute personne qui désire obtenir les diplômes de bachelier, de licencié ou de docteur en droit, ou le certificat de capacité, doit se faire inscrire dans une Faculté de droit, et suivre les cours avec assiduité pendant le temps déterminé par les règlements.

L'étudiant qui se présente pour prendre sa première inscription doit déposer au secrétariat :

1° Une expédition légalisée de son acte de naissance ;

2° Un diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire (nouveau régime) ou, sous réserve d'une autorisation ministérielle, l'un des anciens diplômes de bachelier, les aspirants au certificat de capacité sont dispensés de produire un diplôme.

3° Si l'étudiant est mineur, il doit justifier du consentement de son père, de sa mère ou de son tuteur ; l'acte doit indiquer le domicile du père, de la mère ou du tuteur.

4° Au cas où l'étudiant est de nationalité étrangère, il produit le récépissé de déclaration de résidence prescrit par l'article 1er du décret du 21 novembre 1888.

L'étudiant est tenu de déclarer sa résidence réelle, et, s'il vient à en changer, de faire une nouvelle déclaration.

Il est interdit de prendre simultanément des inscriptions dans des établissements d'enseignement publics ou libres, en vue du même examen.

La première inscription doit être prise au commencement de l'année scolaire, du 20 octobre au 3 novembre. Toutefois, les bacheliers reçus à la session de novembre, les étudiants qui n'ont passé qu'en novembre les examens correspondants aux quatrième, huitième et douzième inscriptions, sont admis à se faire inscrire après leur réception ; il leur est accordé, à cet effet, un délai de deux jours.

En cas de maladie dûment constatée ou d'empêchement légitime, le Doyen peut autoriser l'autorisation de prendre une inscription après la clôture du registre.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Sont dispensés du droit d'inscription les étudiants des deux premières années, les bacheliers en vertu des règlements spéciaux, les fonctionnaires des établissements publics d'enseignement secondaire, et les fonctionnaires de l'enseignement primaire public.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Sont dispensés du droit d'inscription les étudiants des deux premières années, les bacheliers en vertu des règlements spéciaux, les fonctionnaires des établissements publics d'enseignement secondaire, et les fonctionnaires de l'enseignement primaire public.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Sont dispensés du droit d'inscription les étudiants des deux premières années, les bacheliers en vertu des règlements spéciaux, les fonctionnaires des établissements publics d'enseignement secondaire, et les fonctionnaires de l'enseignement primaire public.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Sont dispensés du droit d'inscription les étudiants des deux premières années, les bacheliers en vertu des règlements spéciaux, les fonctionnaires des établissements publics d'enseignement secondaire, et les fonctionnaires de l'enseignement primaire public.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Sont dispensés du droit d'inscription les étudiants des deux premières années, les bacheliers en vertu des règlements spéciaux, les fonctionnaires des établissements publics d'enseignement secondaire, et les fonctionnaires de l'enseignement primaire public.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Sont dispensés du droit d'inscription les étudiants des deux premières années, les bacheliers en vertu des règlements spéciaux, les fonctionnaires des établissements publics d'enseignement secondaire, et les fonctionnaires de l'enseignement primaire public.

Personne en aucun cas l'étudiant ne peut commencer ses études après le 1er décembre. Aucune dispense ne sera accordée (Décret du 21 juillet 1897, article 14).

Les inscriptions ne peuvent jamais être prises par maille-faire.

L'inscription doit être renouvelée trois fois, aux dates fixées par le Conseil de l'Université (du 2 au 15 janvier ; du 1er au 15 mars ; du 1er au 15 mai).

L'étudiant ne peut prendre une nouvelle inscription qu'après avoir justifié de son assiduité pendant le trimestre précédent aux cours de la Faculté.

Droit d'inscription. — Le droit d'inscription est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

Une carte est délivrée gratuitement à tout étudiant inscrit.

Par mesure d'ordre, le Doyen peut toujours ordonner la production des cartes à l'entrée de l'établissement ou d'une salle de cours.

Examens

Tous les examens qui déterminent la qualification des grades doivent être subis devant les Facultés de l'Etat (loi du 18 mars 1889, article 1er).

La Faculté délivre des certificats de capacité et des certificats d'aptitude aux grades de bachelier, de licencié et de docteur en droit.

Pour les aspirants à la licence et au certificat de capacité, il y aura deux sessions d'examen.

La première, du 4 au 15 novembre 1910 ; seront seuls admis à se présenter à cette session les élèves qui ont été admis à la Faculté à la session de juillet 1910, ou qui ont été autorisés par le Doyen à ne pas se présenter pendant cette session.

La deuxième aura lieu du 15 au 31 juillet 1911. Tout étudiant devra, à moins d'une autorisation du Doyen, qui ne sera accordée que pour cause grave, subir l'examen de fin d'année pendant cette session de juillet.

Tout élève doit subir l'examen de fin d'année dans la Faculté où il a pris les inscriptions de l'année courante. Tout élève qui ne peut se représenter devant la Faculté qui a prononcé l'ajournement, il ne peut être admis à ces règles que pour des motifs graves et en vertu d'une autorisation spéciale du Doyen.

Les thèses pour le doctorat pourront être soutenues à tout époque de l'année scolaire jusqu'au 30 juin inclusivement. Il y aura, pour les examens de doctorat, une session le 15 de chaque mois.

Concours

Plusieurs concours sont ouverts chaque année entre les étudiants.

I. — Concours entre les docteurs et les aspirants au doctorat.

Les docteurs et les aspirants au doctorat sont admis à prendre part à tout Concours ouvert pendant les cinq années qui suivent leur admission au grade de licencié. Toutefois, les aspirants au doctorat ne sont admis à prendre part au premier examen lors de la clôture du Concours.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de la Faculté avant le 1er juin 1911.

Les deux médailles d'or pourront être décernées.

II. — Concours entre les étudiants de chaque des trois années de licence.

Tous les élèves de chaque année sont admis à prendre part à ce concours, à condition d'avoir pris pendant l'année scolaire les quatre inscriptions réglementaires. Sont également admis ceux qui, ayant pris ces inscriptions pendant l'année précédente, ont été ajournés à l'année suivante, avec suspension du cours des inscriptions.

Les élèves de première année et de seconde année, qui obtiennent un premier ou un second prix, sont dispensés des droits d'inscription, d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme, pour l'examen de l'année suivante.

Les élèves de troisième année, qui obtiennent un premier ou un second prix, sont dispensés des mêmes droits pour l'admission au doctorat.

III. — Concours entre les auditeurs du Cours d'économie politique et les auditeurs du Cours de législation coloniale.

NOUVEAUTES SCIENTIFIQUES ET LITTERAIRES

Curie. — Traité de radioactivité. 2 vol. 30 fr. net. — Le Frigorifique, histoire d'une invention moderne. 15 fr. net. — Ernoul. — Aviation de demain. 3 fr. net. — Brunhes, J. — Géographie humaine. 20 fr. net. — Lesclapart et Siret. — Introduction à l'étude de l'économie politique. 3 fr. net. — Nouel. — Les Sociétés par actions, la ré forme, 3 fr. 50, net. — Le Normand. — Chirurgie de la tête et du cou. 4 fr. 50, net. — Chodot. — Principes de botanique. 2 fr. net. — Marge. — Voyage en automobile dans la Hongrie pittoresque. 3 fr. 50, net.

Moll-Weiss. — Le Livre du foyer. 5 fr. net. — La Maison reçoit toutes les nouveautés scientifiques et littéraires. En vente à la Librairie Henri Georg, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon.

Restaurant POIRSON

Rue Stella, 4, LYON
SERVICE à la CARTE et à PRIX FIXE
Déjeuners et Dîners à 1.75 ET AU-DESSUS

BIBLIOTHEQUES LIVRES

Achat permanent au comptant
N'ACHETEZ rien sans voir nos OCCASIONS
Xavier COURBON
LYON, 16, rue Gentil (Près le Lycée)

LABORATOIRE N. AGUETTANT

LYON, 36, Quai Fulchiron, 36, LYON
SPECIALITES : Teinture de Cocheux, Ampoules Steriles, Ampoules de Sérums, Ampoules d'ADRENALINE Pure cristallisée, Ampoules physiologiques, Sol. à 1/1000, 15 gr. 30 gr.

TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE

Maison fondée en 1855
J. RUETTARD Fils
61, Rue de la République
Téléph. 43-24 LYON

Spécialité d'uniformes pour officiers de réserve — Officiers du cadre auxiliaire, Médecins, Pharmaciens, etc.

Décorations françaises et étrangères
VENDEZ vos livres
à la Bouquinerie Lyonnaise
5, quai de l'Hôpital, LYON

CONTRE LES ETATS D'ANEMIE

L'anémie est un état qui accompagne toutes les maladies infectieuses, les affections chroniques, les troubles des règles, de la puberté, de l'âge critique. Si à ces différents maux convient un traitement spécial, il faudra cependant toujours lui adjoindre une médication hémostatique, capable de lutter contre la déperdition du sang en fer, en vie. C'est à ces indications que répond le Né-mogène Peraton qui contient du fer sous la forme d'oxyde, très absorbable, et parce que ce fer est intimement mélangé à la gé-lée, agréable au goût, accepté de tous enfants ou femmes. Né-mogène Peraton dans : utes pharmacies, et 13, rue Perrandière, 4 fr. le pot.

9, Place des Jacobins, LYON

PETIT PARIS

LINGERIE, BLANC, BONNETERIE
Réduction aux Membres de l'Université

DÉSINFECTION

PAR LES VAPEURS SECHES DE **FORMOCHLOROL**
au moyen de l'Appareil Formogène TEILLAT (Breveté S. G. D. G.)
C. TURQUIER, 8, quai de l'Hôpital
Solel Concessionnaire à Lyon
Entreprise de désinfection de locaux, villas, appartements, écoles, meubles, literie, vêtements, etc. Destruction absolue de tous les germes microbiens. Désinfection des locaux désinfectés, quelques heures après l'opération. — Aucune décoloration. — Destruction radicale des INSECTES (Apuvexil, Méthyne) — Téléphone: 14-91
Vente et Location de Lits mécaniques pour malades

CYCLES "LAPIERRE"

Touriste - Route - Piste
ACCESSOIRES au PRIX du GROS
CATALOGUE FRANCO
L. LAPIERRE-GERMAIN Constructeur breveté
3, Rue Gasparin (près le pont des Jacobins) LYON
PRIX SPECIAUX POUR MM. LES ETUDIANTS

MAISON BOULADE J. GAMBES

LYON, 8, Place des Jacobins
Photographie-OPTIQUE-Electricité

CHEMISES, FAUX-COLS et MANCHETTES

EN TOUS GENRES
AU MERISIER
Rue de la Barre, 4
LYON

CAOUTCHOUC

T. GONTARD
18 et 20, rue Victor-Hugo, LYON
Dépositaire exclusif des ARTICLES de SPORTS de WILLIAMS et C^e, de PARIS

LINOLEUMS

JOURNELETS DE CALFEUTRAGE PERFECTIONNES
L. GIRARD
Rue de la République, 41
NETTOYAGE PAR LE VIDE
des Appareils, Laveuses, Chaudières, etc.
ASPIRATEURS de Poussière
matériaux électriques et à essence

THE SPORT

CHEMISIER
16, RUE DE LA REPUBLIQUE
21, Rue Terme
LYON

THE SPORTSMEN

VETEMENTS
G. DENAT & P. CASSAS
21, Rue Gentil, 21 LYON
JEU DE SALONS - JEU DE JARDINS
Bronzes et Médailles

BEAL Frères Succrs

15, Rue de la République, LYON
Téléphone 28-78
MUSIQUE - PIANOS
Vente-Achat - Location
Vaste annexe et ateliers de réparations
8, Rue du Pâtre
Salle de Concert, 21, r. Longue, S'ad' toujours, 15, r. République

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, B. SALLAVARD
DESSAUX & TRUCHON Srs
2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 42-17
SERVICE RAPIDE A DOMICILE

FAMILY-PENSION

des Cordeliers
Atr-pur - Baile ou sur le Rhône - Cuisine soignée
Au repas, au mois, quinzaine, cachets
Mme SÉRIÉ, propriétaire
16, Quai de Retz, au 2^e
LYON - Prix modérés

DERNIERES NOUVEAUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

Weill. — Précis des maladies infantiles, 2 vol., collection Testut, 18 fr., net 16 fr. Chantemesse et Mosny. — Traité d'Hygiène, Étiologie et prophylaxie des maladies transmissibles par la peau, broché, 16 fr., net 14 fr. 50. Bouehonnet. — Zinc, cadmium, cart., 5 fr., net 4 fr. 50. Frédéric et Nuel. — Éléments de physiologie humaine, 5^e édit., 12 fr. 50, net 11 fr. 50. De Tollemange. — Du juste milieu, 7 fr. 50, net 6 fr. 75. Duval P. A. Gosset, Lecène et Ch. Lenormand. — Précis de pathologie chirurgicale, tome III, cart., 10 fr., net 9 fr.

EXAMEN D'HERBORISTE

Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)

EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)

EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)

EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)

EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)

EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)

MODERN SCHOOL
32, Rue de la République, 32
(à côté des Deux-Passages)
LANGUES ETRANGERES
Professeurs Nationaux — METHODE DIRECTE — Professeurs Dames
TRADUCTIONS DE TOUT GENRE, DEMANDEZ PROSPECTUS

TABLEAU DES EXAMENS

CONSEIL DE LA FACULTE
Le vendredi 25 novembre, à 5 heures.
TROISIEME EXAMEN DE PHARMACIE
Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : MM. Pages, Décreau, Picotet, Coquet, Lavabre.
Le lundi 28 novembre, à 8 heures du matin, analyse au Laboratoire, sous la surveillance de M. Moreau, et à 5 heures et demie, oral. (Salle des Examens. — N° 1.)
EPREUVE OBSTETRICALE DU CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(1^{re} partie)
Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.
Candidats : MM. Vignol, Thomas, Garnier (J.), Jacquart, Magnan.
Le lundi 28 novembre, à 9 heures du matin, à la Charité. (Laboratoire de la Clinique obstétricale.)
EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(2^e partie)
Jury : MM. Paviot, président, Regaud, Mouriquand.
Candidats : MM. Martin (Ed.), Demôle, Falque, Primaris, Bardin (R.).
Le lundi 28 novembre, à 5 heures. (La poratoire d'Anatomie pathologique.)
EPREUVE PRATIQUE DU QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT
Candidats : MM. Taravellier, Cuinet, Espenel, Wies, Vichot, Calin, Bouilloux.
Le lundi 28 novembre, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de Médecine légale.)
CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(1^{re} partie)
Jury : MM. Poncelet, président ; Gayet, Leriche.
Candidats : MM. Vignol, Thomas, Garnier (J.), Jacquart, Magnan.
Le lundi 28 novembre, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Poncelet.)
THESE
La sérothérapie antityphique
Jury : MM. Courmont (J.), président ; Rogue, Lesieur, Fernand Arling.
Candidat : M. Bernard.
Le lundi 28 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)
THESE
Taille, grande envergure, buste et indice céphalique chez les détenus (rapports entre les diverses données anthropométriques).
Jury : MM. Lacassagne, président ; Testut, Lépine (J.), Etienne Martin.
Candidat : M. Maix.
Le lundi 28 novembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
THESE
Des mutilations volontaires dans l'armée française.
Jury : MM. Lacassagne, président ; Rogue, Patel, Etienne Martin.
Candidat : M. Georges.
Le lundi 28 novembre, à 6 heures. (Salle des Thèses.)
PREMIER EXAMEN DE PHARMACIE
Jury : MM. Cluzet, président ; Morel, Barral.
Candidats : MM. Dussaud, Marandon.
Le mardi 29 novembre, à 8 heures du matin, analyse chimique, au Laboratoire de l'Institut de chimie, sous la surveillance de M. Barral, et, à 5 heures, oral à la Faculté. (Salle des Examens. — N° 1.)
EPREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(1^{re} partie)
Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Gayet, Patel.
Candidats : MM. Boulagnon, Dérieux, Géraud, Bonnet (P.-A.), Voudouris, Perlis, Chauvin, Filippetti, Badolle, Rigaud, Orsat, Cleu, Baroncelli, Gravier, Bouchage, Girod.
Le mardi 29 novembre, à 3 heures. (Laboratoire de Médecine opératoire.)
DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT
Jury : MM. Morat, président ; Regaud, Nogier.
Candidats : MM. Burdin, Martine, Margot, Nicolau, Chenu (Fr.).
Le mardi 29 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)
THESE
La phthisiothérapie au XIX^e siècle, de la saignée aux sanatoriums.
Jury : MM. Pic, président ; Collet, Lépine (J.), Cade.
Candidat : M. Roshem.
Le mardi 29 novembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(2^e partie)
Jury : MM. Nicolas, président ; Lanais, Fernand Arling.
Candidats : MM. Camo, Blondel, Bonnet (P.-L.-J.), Rebautet.
Le mercredi 30 novembre, à 9 heures du matin, à l'Antiquaille. (Service de M. Nicolas.)
EXAMEN D'HERBORISTE
Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Brelin.
Candidats : Mlle Lagarde, M. Lévêque, Mlle Combe, M. Durand, Mlle Dufour.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, puis oral. (Salle des Examens. — N° 1.)
THESE
Du drainage du canal de Wirsung au cours des pancréatites aiguës.
Jury : MM. Rollet, président ; Jaboulay, Thévenot, Tavernier.
Candidat : M. Branche (E.).
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)
THESE
Des tumeurs malignes du tissu cellulo-adipeux.
Jury : MM. Paviot, président ; Arling, Regaud, Leriche.
Candidat : M. Delachenal.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures et demie. (Salle des Examens. — N° 2.)
THESE
Des difficultés de l'abaissement du pied antérieur dans la présentation du siège décompleté mode des fosses.
Jury : MM. Fabre, président, Pollosson (A.), Commandeur, Voron.
Candidat : M. Desmaroux.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
THESE
Des accidents hémorragiques au cours de l'introduction des bougies de Krause dans l'accouchement prématuré artificiel.
Jury : MM. Fabre, président, Pollosson (A.), Commandeur, Voron.
Candidat : M. Vuillermoz.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
THESE
Contribution à l'étude des cyanoses tardives avec splénomégalie et hyperglobulie.
Jury : MM. Courmont (J.), président, Collet, Lépine (J.), Fernand Arling.
Candidat : M. Lantard.
Le mercredi 30 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 1.)
THESE
Les pyomètres dans le cancer du col de l'utérus.
Jury : MM. Pollosson (A.), président, Commandeur, Gayet, Tavernier.
Candidat : M. Brusset.
Le mercredi 30 novembre, à 6 heures. (Salle des Thèses.)
TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(1^{re} partie)
Jury : MM. Pollosson (A.), président, Voron, Thévenot.
Candidats : MM. Boulagnon, Dérieux, Géraud, Bonnet (P.-A.), Voudouris, Perlis.
Le jeudi 1^{er} décembre, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 2.)
TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(2^e partie)
Jury : MM. Guaiat, président, Collet, Lépine (J.).
Candidats : MM. Martin (Ed.), Bonnefoy, Demôle, Falque, Primaris, Bardin (R.), Barbarin.
Le jeudi 1^{er} décembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
EXAMEN POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE
(Pharmacie)
Jury : MM. Florence, président, Morel, Moreau.
Candidat : M. Eberlé.
Le vendredi 2 décembre, à 8 heures du matin. (Salle des Thèses.)
TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(1^{re} partie)
Jury : MM. Vallas, président, Commandeur, Tavernier.
Candidats : MM. Chauvin, Filippetti, Badolle (R.), Rigaud, Orsat.
Le vendredi 2 décembre, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 1.)
QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(Oral)
Jury : MM. Lacassagne, président, Pic, Lesieur.
Candidats : MM. Taravellier, Cuinet, Espenel.
Le vendredi 2 décembre, à 5 heures. (Laboratoire de Médecine légale.)
QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(Oral)
Jury : MM. Courmont (J.), président, Lépine (J.), Etienne Martin.
Candidats : MM. Wies, Vichot, Calin, Bouilloux.
Le vendredi 2 décembre, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 2.)
THESE
Contribution à l'étude de l'origine syphilitique des dilatations bronchiques. Leur coexistence avec certaines lésions viscérales d'origine syphilitique.
Jury : MM. Paviot, président, Nicolas, Cade, Fernand Arling.
Candidat : M. Abécassis.
Le vendredi 2 décembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT
(1^{re} partie)
Jury : MM. Pollosson (A.), président, Rochet, Voron.
Candidats : MM. Cleu, Baroncelli, Gravier, Bouchage, Girod.
Le samedi 3 décembre, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 1.)
THESE
De la rhinotomie sous-labiale dans certaines déviations graves de la cloison nasale.
Jury : MM. Lannois, président, Collet, Leriche, Thévenot.
Candidat : M. Maux.
Le samedi 3 décembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)
THESE
Etude sur la constitution ultra-microscopique des cellules animales. — Ses modifications expérimentales et pathologiques (sous l'influence de l'hyperchloruration en particulier).
Jury : MM. Teissier, président, Morel, Regaud, Nogier.
Candidat : M. Russo.
Le samedi 3 décembre, à 6 heures. (Salle des Thèses.)

INSTALLATION DE LUMIERE et TELEPHONES
Appareils téléphoniques pour réseaux de l'Etat
Sonneries, Porte-voix, etc.
MAISON A. DALLOZ
9, Rue Gentil, LYON
Téléphone 3-39

CHOCOLAT MENIER
CACAO - MENIER

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. — Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. — Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. — Téléphone : 32-85

PARIS-LONDRES MAX
ENGLISH TAILOR
7, Rue Président-Carnot
PARIS-LONDRES habille bien
PARIS-LONDRES habille jeune
RÉDUCTION AUX MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ

AU CHEVAL BLANC
Spécialité de Linoléum pur liège
et inégrust, Tapis, Moquette, Toile olrée
Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques
BÉRARD Maison de confiance
La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810
32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
TÉLÉPHONE 43-39

Photographie d'Art et d'Industrie
de MÉ ECINE et de CHIRURGIE
CH. VOLATIER
Successeur de J. GARCIN
Maison fondée en 1855
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE PRÉCISION — FOURNITURES
50, rue Childebert (au 1^{er}) LYON
Annexe : Penitence du Grand-Théâtre

G^D BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine
PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TÉL. 25-43
JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT
LITERIE - COUVERTURE - CHAUSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSERIE - VANNERIE
PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE
ENTRÉE LIBRE — Livraisons à domicile — ENTRÉE LIBRE

SPECIALITE de CHAUSSURES
Pour Pieds difformes, Bots, etc.
ORTHOPÉDIE
Faux pieds artificiels pour amputations du pied
PAILLASSON
Fournisseurs des Hôpitaux
3, Rue de l'Hôpital - LYON

GONET
Passage de l'Argue, 76, 77, 78 - LYON
Location de Pianos et d'Instruments à Cordes
FLUTES et CLARINETTES
Spécialité de Mandolines et Guitares
ASSORTIMENT DE TOUTES ESPÈCES
d'INSTRUMENTS BOIS et CUIVRE
Envoi du catalogue franco sur demande

A L'OMBRELLE MODERNE
Maison de 1^{er} ordre, fondée en 1890
Une des mieux assorties en PARAPLUIES et OMBRELLES, et vendant à des prix défiant toute concurrence
G. FREYDURE, Cours Lafayette, 13, LYON
Prix fixe, Recouvrements et Réparations
Tél. 33-70. Cinq pour 100 aux membres de l'Université

EUMICTINE
INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélo-néphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie
Lithiase rénale, etc., etc.
S à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Remède, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 (franco)

INSTITUT DE BEAUTE
MESDAMES BAUBIL
CABINET FONDÉ EN 1894
75, Rue de la République, LYON
l'Institut de Beauté, d'après les derniers perfectionnements des Maisons de Beauté Paris-Lyon.
Le nouveau massage local combiné avec le traitement de l'électricité, relâche au mieux les muscles et, en outre, dans un âge avancé la jeunesse de contour du cou et du visage. — Soins des yeux. — Disposition des rides des paupières par le massage. — MANUCURE.

INSTALLATIONS SANITAIRES
MATÉRIEL COMPLET
d'HYDROTHERAPIE : Baignoires, Chauffe-bains, etc.
ELECTRICITE
J^H ARDIN
3, Place St-Nizier LYON Place St-Nizier, 3
Travaux de Bâtiment, Plomberie, Zinguerie

OFFICE UNIVERSEL
Renseignements de toute nature. Enquêtes sûres et précises. Recherches. Surveillances constantes. Solvabilité de la clientèle. Toutes affaires loyales !
Louis COURT, Directeur, Rue Centrale, 30, au premier, LYON
Ancien fonctionnaire. Légaliste (32 ans d'exp.)
MAISON SÉRIEUSE DE TOUTE CONFIANCE, SÉCURITÉ ET DISCRETION ABSOLUES

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON
SCHMIDT-VERRIER
A. LABBEY
5, place Bellecour LYON
Lavage hygiénique du Dr Jager

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie
"AU BON GOUT"
J^H GOUZON
HORLOGER-BIJOUTIER
62, Rue Victor-Hugo, LYON
Pres la place Carot
Atelier de Réparations — Travail très soigné
MAISON DE CONFIANCE
Prix spéciaux aux membres de l'Université et aux Etudiants

LIVRES
La LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAUD 67, quai de l'Hôpital LYON
REPOUD à TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUS GENRES

AUX GALERIES MODERNES - Edmond YESIM
55, Place de la République, LYON
ACCESSOIRES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS
Seuls constructeurs des
CYCLES "FULGOR"
Modèles garantis recommandés
à roue libre et freins pneus Dunlop. 180 fr.
à deux ou trois vitesses. 210 et 225 fr.
Agence de la
MOTO-RÉVE
Bicyclette à moteur
4 cylindre à magnéto. 725 fr.
2 cylindres à magnéto. 875 fr.

GUTTA, FIBRE, AMIANTE
DANS TOUTES LEURS APPLICATIONS
Bouillottes, vessies à glace, urinaux, coussins canulés, aîcles, drap d'hôpital, drains, etc. et tous articles pour malades.
Vêtements imprégnables, Chaussures caoutchouc
PRIX SPECIAUX à MM. les Docteurs et Etudiants.
Dépositaire exclusif des ARTICLES de SPORTS de WILLIAMS et C^e, de PARIS

L. LANDROZ OPTIQUE EN TOUS GENRES
1, Place des Jacobins (au 1^{er}) LYON

de pince-nez sans monture *et de verres à double foyer*

Tous nos verres, soit applications ou combinés, sont livrés instantanément et d'après l'écartement pupillaire.

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS
recommandés par le *Lyon-Universitaire*

P. MORAUD, 1928, rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.
PAUL BIONDELLI, Bandagiste-Herniaire, Mécanicien-Orthopédiste, 71, rue de la République, Lyon.

GUILLERMARD
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES
34, rue Sainte-Hélène, LYON
FOURNISSEURS DES FACULTÉS ET DES HÔPITAUX
EXÉCUTEURS SUR DESSINS ET COUPOUS

INJECTIONS INDOLORES. — Parmi toutes les méthodes employées dans le traitement de la syphilis, celle des injections intra-musculaires profondes a conquis la première place à cause de son efficacité certaine, et de son dosage rigoureux de la qualité de mercure absorbé. Le seul reproche à faire à ce traitement est la douleur qu'il provoque, surtout chez les nerveux.

Pour laisser aux malades le secours d'un traitement aussi actif, les Laboratoires **DALIN** préparent des ampoules de bi-iodure de mercure indolore. Cette absence de douleurs dans les injections avec les **Ampoules Dalin** explique leur succès autant auprès des docteurs qu'auprès des malades.

Les Laboratoires **DALIN**, 1, rue de la Martinière, 3, place St-Vincent, à Lyon, préparent les **AMPOULES DALIN BI-IOUDURE** de Hg. INDOLORES et consentent les prix médicaux aux étudiants. Bien formuler : BI-IOUDURE INDOLORE DALIN. D^r R. T.

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :
A. BONDET, directeurs, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

EXAMENS DE DROIT et des SCIENCES POLITIQUES
« Les COURS de DROIT »
A. GRUJON, Directeur
3, Place de la Sorbonne, PARIS
Répétitions écrites, Résumés, Tableaux synoptiques, Questions d'examen
Répétitions orales, Préparation de Thèses

JUS DE VIANDE ET EXPÉRIMENTATION CLINIQUE

Pour apprécier la valeur d'un médicament ou d'un aliment, il faut constater les faits que vient appuyer la théorie ; l'expérimentation clinique, est un critérium.

En ce qui concerne spécialement le traitement des maladies au moyen de la substance même des organes, cette expérimentation a été précieuse, parce qu'elle a démontré le choix à faire entre différents produits.

A titre de produit ayant mérité l'approbation de tout le corps médical, nous citerons l'**Hippomarcine Roy**. Composée avec le suc musculaire du cheval, animal exempt de tuberculose et de parasites et dont la viande a même une supériorité de teneur en azote, en glycogène sur celle du bœuf, l'**Hippomarcine Roy** est agressive au goût par sa saveur sirupeuse, et bien supportée par tous, enfants et femmes, et même par les malades du tube digestif. Dans les convalescences, les affections chroniques, et surtout dans la tuberculose, elle rend d'innombrables services.

On la donnera à la dose de 3 à 6 cuillerées par 24 heures pour les adultes, moitié pour les enfants.

L'**Hippomarcine Roy** se trouve en gros chez **MM. GIVAUDAN et LAVIROTTE**, 8, quai des Étroits, LYON, et dans toutes pharmacies.

A LA GRANDE AVERSE
39, Passage de l'Argue, LYON
FABRIQUE DE PARAPLUIES, OMBRELLES ET CANNES
MAISON DE CONFIANCE
Spécialité de recouvreurs et réparations en tous genres
Prix spéciaux pour les étudiants et les membres de l'Université
PRIX MODÉRÉS

MAISON DE FAMILLE
Confortablement installée
CHAMBRES ET PENSION SOIGNÉES
Pension à partir de 90 fr., au calet 1.50
1, Quai Gailleton, LYON
Angle de la rue de la Barre

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse
M. LACOMBE
Ex-Contremaître de la Maison ROUGE-MONT
Fournisseur des Hôpitaux et des Chemins de fer P.-L.-M.
LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON
Médaille de Collaborateur à l'Exposition de Lyon 1904

GUITINE-BLANCHET
Hypertension végétale aux principes actifs de l'ESSENCE ALCOOL
Odeur d'une communication à la Société Nationale de Médecine
MÉDICAMENT NOUVEAU de l'HYPERTENSION
qui remplace les iodures dans l'artériosclérose, les athéromes, la goutte, la néphro-sclérose, l'obésité, les troubles du système, les accidents de la ménopause, les épistaxis de la puberté, le glaucome et surtout les homoplasies des tubercules et les bronchites.
PILULES dosées à 0.05, 6 à 8 par jour entre les repas.
Dépôt : Pharmacie BLANCHET, 3, pl. des Cordeliers, LYON

PETITES DOUCHES LYONNAISES
Bains par Aspersions 0.30
4 ÉTABLISSEMENTS À LYON
48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuire.
GRAND ENTREPRISE LYONNAISE DE
HOUILLES, COKE ET AGGLOMÉRÉS
Spécialités d'Anthracites Anglais, Belge, et Bois de chauffage
P. HONTA
19, RUE DE LA CHARITÉ
Entrepôts et Magasins : 1 et 3, Rue de Fleuriot
Prix spéciaux pour membres des Universités, Officiers, Étudiants

CHAPELLERIE
POUILLY AINÉ
5, Place Carnot, LYON
Met en Vente HAUTES NOUVEAUTÉS Françaises, Les PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS Françaises et Anglaises
RAYON SPÉCIAL POUR ENFANTS
Remise de 10 0/0 aux Lecteurs

ANTISEPTIQUES LAROCHE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
COTONS HYDROPHILES
Crêpes Larochette
Catguts, soies, produits stérilisés
Représentant : M. BOSSOT, 24, r. Lanterne, LYON

Voulez-vous être bien habillés et pas cher ? Allez
Au Tailleur Moderne
55, Cours de la Liberté et Rue de l'Épée, 1
VOIR LES ETALAGES — EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Une réduction de 5 0/0 sera consentie à tout acheteur porteur de sa carte d'étudiant ou d'un n° de Lyon-Universitaire

Teinture, apprêt et dégraissage
PERFECTIONNÉS
Pour hommes, dames et enfants
Maison REGNEUX-ARNAUDON
34, Rue Franklin, 34
— LYON —

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Francheville
Saint-Irénée, LYON
Grands Parcs avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.
SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES
Connaissance — Cure de Régime — Hydrothérapie

Compagnie Générale des PHONOGRAPHES PATHÉ
DÉPOT DE LYON : 15, Rue de la République
PATHÉPHONE, PATHÉ-SALON, DISQUES DOUBLE FACE
PATHÉ-CONCERT
24, 28, 35, 50 centimètres
Envoi des Catalogues et Répertoires illustrés franco
Pour la Vente en Gros : 3, Quai de l'Hôpital, LYON

ÉCOLE DE Culture Physique
19, Place Bellecour, LYON
Méthode scientifique du Professeur AUG. CLAUDE
SAUTE FORGE
et BEAUTE PLASTIQUE
Augmentation du tonus, de la puissance, de la capacité pulmonaire et de la taille
DIMINUTION DE L'OBESITÉ
Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

ECHOS DES SPECTACLES.

GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, quatrième représentation d'« Aphrodite », drame musical de C. Erlanger, avec Mlle Marchal (Chrysis), M. Compté (Dionysos), Mmes Rezia, Mativa, Rambaud, Del'Homme, et Mlle Cornilla ; MM. Lavarenne, Van-Laër, etc.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir, « Noblesse oblige », vaudeville en trois actes, avec MM. Coradin, Albert, Nargot, Servatius, et Mmes Norbert, Ladini, etc. — Samedi, à 4 h. 3/4, conférence de M. Marcel Prévost. — Lundi prochain première de « L'Emigré », de M. P. Bourget.

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Quelque soit leur succès, les pièces, au Nouveau-Théâtre, ne tiennent l'affiche que sept jours, et s'ils n'étaient pas aussi dévoués qu'ils le sont, les artistes de M. Martini protesteraient d'un tel surmenage qui les oblige à apprendre et jouer un rôle chaque semaine, pour la plus grande satisfaction du public lyonnais, qui peut ainsi assister à des spectacles toujours nouveaux. En ce moment et jusqu'à mercredi soir, c'est la pièce d'Eugène Sue, « Le Juif Errant », qui est en représentation au Nouveau-Théâtre, où elle attire une foule de spectateurs.

Eugène Sue a tiré sa pièce de son roman, qui fut paraitre en 1845 et que tout en marquant les bouffonneries du roman-feuilleton dans les journaux, eut été considéré comme un réquisitoire des plus efficaces contre les agissements des jésuites et qui porte une grosse atteinte à leur puissance.

Dans son œuvre toute d'émancipation, l'auteur a donné au légendaire Juif errant une âme, comme lui, errant et doit errer sans cesse jusqu'au moment où toute leur descendance aura disparu. C'est le point du départ du roman... Dans la pièce, le sujet est sensiblement changé.

La famille Rénepont, très nombreuse, a eu un encêtre victime des jésuites. Un mystère que nul n'a pu pénétrer, cet ancêtre protégé encore sa descendance. Mais les jésuites ne désarment pas et ils poursuivent de leur haine tous les Rénepont, et Rodin, l'esprit malaisé, s'est constitué le défenseur des intérêts de la Compagnie de Jésus et veut s'emparer de l'héritage colossal (200 millions) que l'arrière-grand-père Rénepont a légué à ses enfants. L'ex-empêché d'Aigrigny, jésuite, se fait le complice de Rodin.

Méryem, du Grand-Guignol, dans *La Femme de Tabarin*, tragi-parade en un acte de Catulle Mendès. Distribution : Mlle Jane Merville, dans le rôle de Fanciennine ; M. Yves Remy, dans le rôle de Tabarin ; M. Marc Roland, le rôle d'Artaban ; Mlle Lizeluy, rôle de Telamir ; M. Robert, rôle du garde ; seigneurs, manants, tirelaine, etc. Débuts de M. Delmas, diseur à voix du Petit-Casino de la Scala de Paris ; M. Mathias, dans ses imitations de Mayol. — Vendredi 2 décembre, R. Bertin, l'homme-protege. — Prochainement, grandes luttes.

SCALA. — Il n'y a pas de spectacle qui se soit aussi rapidement imposé à l'attention du public lyonnais que celui que donne deux fois par jour l'*American Biograph* dans son théâtre de la Scala, le seul exclusivement cinématographique existant non seulement dans notre ville, mais encore dans toutes les autres, sans exception aucune. Avec son installation unique, élégante, luxueuse de confort, l'*American Biograph* présente un programme également unique, avec ses traités spéciaux, lui assurant en quelque sorte le monopole des grandes scènes et la primeur des actualités. En plus de ces spectacles de l'*American Biograph* à l'avantage d'être le meilleur marché entre tous et l'on s'explique sa grande vogue et sa popularité.

POLES-DRAMATIQUES. — Après l'immense succès de *Devant l'ennemi*, M. Bonnard nous offre la primeur d'un grand succès parisien, *La Pocharde*, drame en 9 tableaux de J. Mary, dont la première a lieu samedi. Il y aura foule au coquet théâtre.

THÉÂTRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — L'engouement du public pour les défilants spectacles de l'Horloge n'avait jamais été aussi grand que cette année ; depuis l'ouverture de la saison de notre splendide théâtre du cours Lafayette, chaque soir il y a salle comble. Peut-être en être autrement avec les joyeuses pièces qui constituent la plus grande partie du programme. A l'Horloge, depuis huit heures jusqu'à onze heures et quart, on n'a pas l'impression d'une longue attente ; il y a, dans toute la soirée, dix-sept minutes d'entracte, ce qui fait ensemble 3 heures continues de spectacle pendant lesquelles on rit, on s'esclaffe à chaque instant, on s'assure de la véracité de cette préface, que l'on vient sans retard à l'Horloge, avec *Père et fils* la suite, on verra que ces lignes sont encore au-dessous de la vérité : pendant les quatre actes de cet abracadabrante vaudeville les effets comiques s'enchaînent sans cesse et provoquent l'intensité du rire. Et quelle troupe de joyeux comédiens contribuant au prodigieux succès qui ont accueilli tous les ouvrages joués depuis le commencement de la saison. Cependant, il ne faudrait pas se laisser leurrer, *Père et fils* la suite, quel que soit son triomphe, n'aura pas une durée plus longue que les précédentes pièces, car vendredi 2 décembre, *Un Mari Mascot* verra le feu de la rampe à l'Horloge, et continuera cette joyeuse série d'ouvrages amusants et divertissants à l'extrême, faisant le bonheur des amateurs du vrai vaudeville, de la joyeuse comédie et de l'entraînant opérette. Dimanche 27, grande matinée à deux heures. Jeudi 1^{er} décembre, matinée à prix réduits.

CINEMA PATHE-GROLEE (6, rue Grôlée). Spectacle choisi pour les familles, actualités et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, à deux heures, de 8 h. 1/2 et 8 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

CINEMA-MONCEY PATHE FRERES, 98, rue Dumour. Représentation tous les soirs, à 8 heures. Jeudi, dimanche et fêtes, matinée à 2 h. 1/2. Tous les mardis, changement de programme.

GUIGNOL DU GYMNASSE (30, quai Saint-Antoine). Représentation tous les soirs, à 8 heures. Jeudi, dimanche et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique, une première. Représentation de Mlle Jane

A. PETIT
MAGASIN et BUREAU : Rue Vauvour, 7
ATELIER DE CONSTRUCTION : Rue de la Quarantaine, 32, LYON
FOURNEAUX de CUISINE ORDINAIRES et à BOUILLEURS
Calorifères de caves et d'appartement de tous systèmes
CHAUFFAGE MODERNE par la VAPEUR A TRES BASSE PRESSION
CHAUFFAGE PAR L'EAU CHAUDE
Téléphone 31-91 ETUDES et DEVIS SUR DEMANDE Téléphone 31-91

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI

BREVETÉ S. G. D. G.
Lyon, 11, rue Centrale, LYON
Appareil le plus simple et le moins coûteux (22 fr.) pour la ventilation des chambres et l'aspiration des poussières. Adopté par les Ministères de la Guerre, de la Marine, la Ville de Lyon, les Hôpitaux, et approuvé par la Faculté de Médecine.

Depuis 2 ans, plus de 3.000 installations. Se place dans les gaines des cheminées froides ou chaudes ; la même gaine à chauffage peut servir en hiver pour l'aération. Notre aspirateur facilite l'évacuation des produits de combustion. Il est donc doublement hygiénique.

FARINES POUR RÉGIMES

Diabète, dyspepsie, entérites, etc.
PAINS et PATES au GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR

12, Place de la Miséricorde, LYON
TEINTURE et DÉGRAISSAGE
Travail soigné, Prix modérés
BLANCHAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MANCHETTES
Ouvr. en 24 heures
MAISON AYBRAM
6, Avenue Berthelot, LYON
(Près le Pont du Midi)
ON LIVRE A DOMICILE

Orthopédie, Bandages

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES
Anc. Mals^r ACHARD-MILHET
E. DOUISSET, S^r
95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

BANDAGE PNEUMATIQUE

BREVETÉ S. G. D. G.
Bas pour varices, Spécialité de ceintures sur mesures

RUPTIER & C^e

14, Rue Paul-Chenavard, LYON
Polteries fines, vêtements de fourrures
et articles divers soignés
MAISON DE CONFIANCE

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés

A TOUTES DISTANCES
Par Voiture-Ambulance Automobile
Chauffée à la Vapeur et du dernier perfectionnement
plus confortables
Jean MOUTIN
LYON, 6, quai Gailleton (Près la place de la Charité)
— Téléphone 28-70 —

CHAUSSURES SUR MESURE

Chaussures fantaisie et de luxe
A. ROCHETTE
36, Rue Franklin, 36
LYON
Prix Spéciaux
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

AU CHINOIS

11, Rue Centrale, LYON
(Entre la rue Dubois et l'église St-Nizier)

Fabrique de PAPIERS PEINTS

Imitation vitraux
Spécialités d'articles laqués pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc.

Papiers sanitaires lavables, Tekko (imitation vitraux), Salubre (toiles peintes), solides à la désinfection et à la lumière. — Sur demande envoi de collections.

GRANDS BAINS DES TERREAUX

5, rue Sainte-Marie-des-Terreux
(Près la rue d'Alger)
— LYON —
Etablissement de 1^{er} ordre. Traitements et Bains médicaux, Frictions et Massages, Bains de Vapeur, Hydrothérapie complète.

Charles TRUCCHI, Propriétaire

J^e DESHERTAUD

PHOTOGRAPHE
31, 35, Rue Victor-Hugo
Téléphone 39-03 LYON Téléphone 39-03

FOURNITURES GÉNÉRALES

TRAVAUX, Développement, Tirage, Agrandissement
Conditions spéciales à MM. les Professeurs et Étudiants

COUTELLERIE EN TOUS GENRES

A. MOREL
19, Rue Auguste-Comte, LYON
RASOIRS DE SURETÉ et TONDEUSES
Couverts métal blanc argentés, modèles riches et ordinaires
COUTEAUX et CISEAUX
Aiguilles et réparations. Les jours, travail soigné

Restaurant de la Place Gailleton

41, Rue Saint-Hélène
Près le pont des Facultés

J. BILLARD

PENSION DE FAMILLE
Depuis 65 fr. par mois

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp. WALTENER et C^e, 3, rue Stella, Lyon.

DEMANDEZ PARTOUT LE SUCCÈS SIMON

"OMEGA"
20 fr. comptant, 10 par mois
Marius LECOMTE Fils
15, Quai de Retz, LYON

WALTENER & C^e
LYON PARIS
3, Rue Stella, 3 Place du Café, 2
Tél. 18-39 Tél. 138-36
Impressions Commerciales
Administratives et de Luxe
ALBUMS, CATALOGUES
AFFICHES EN TOUS GENRES

MAISON BÉNEVOLO
Brevet S. G. D. G. — 15 Médailles
J. DENEUX, Gendre, Successeur
LYON, 48, Rue de la République
OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE
Verres isométriques
INSTRUMENTS D'OPHTHALMOLOGIE
MÉTÉOROLOGIE, PHYSIQUE, MATHÉMATIQUES
Jouets Théâtre, Courses, Campagne, — Stéréo-Jouets à prismes toutes marques
Thermomètres Médicaux contrôlés par l'Etat
GÉNÉLOGIE : Ébullioscopes pour l'essai des vins
DENSIMÈTRE-PÈSES pour tous liquides
JOUETS SCIENTIFIQUES — LUNETTES POUR AUTOMOBILISTES

COFFRES-FORTS BAUCHE
LYON
Rue Président-Carnot, 7

ANTISEPTIQUES LAROCHE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
COTONS HYDROPHILES
Crêpes Larochette
Catguts, soies, produits stérilisés
Représentant : M. BOSSOT, 24, r. Lanterne, LYON

MAISON HENRI ESDERS
GRANDE FABRIQUE DE PARIS
67-69, Rue de la République (Angle de la rue Comfart), LYON
PARDESSUS ET COMPLETS
19-25-32-38-45-55 FR.
15-17.50-22-28-34 FR.
PARDESSUS ENFANTS
11-15-18 FR.

Imprimerie WALTENER & C^e
THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE
3, Rue Stella, 3 — LYON —
SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES
et Couverture des Puits ouverts
PAR LE
DESSUS des Puits de SÉCURITÉ
ou ÉLÉVATEUR D'EAU
à toutes profondeurs
Les Docteurs consultent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus des Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, dans une brève heure, et sans perturbation, sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix 150 fr.
Paiement après satisfaction.
De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas.
Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.
S'adresser à MM. L. JONET & C^e à RAISMES (Nord)
Membre de la Société d'Hygiène de France.
Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.
Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

SAUVEZ VOS CHEVEUX
AVEC LE MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
RÉGÉNÉRATEUR ANTISEPTIQUE
EN VENTE PARTOUT, PHARMACIES, PARFUMERIES
GROS : F. VIBERT CHIMISTE AV. BERTHELOT LYON

MAISON HENRI ESDERS
GRANDE FABRIQUE DE PARIS
67-69, Rue de la République (Angle de la rue Comfart), LYON
PARDESSUS ET COMPLETS
19-25-32-38-45-55 FR.
15-17.50-22-28-34 FR.
PARDESSUS ENFANTS
11-15-18 FR.

Imprimerie WALTENER & C^e
THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE
3, Rue Stella, 3 — LYON —
SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES
et Couverture des Puits ouverts
PAR LE
DESSUS des Puits de SÉCURITÉ
ou ÉLÉVATEUR D'EAU
à toutes profondeurs
Les Docteurs consultent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus des Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, dans une brève heure, et sans perturbation, sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix 150 fr.
Paiement après satisfaction.
De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas.
Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.
S'adresser à MM. L. JONET & C^e à RAISMES (Nord)
Membre de la Société d'Hygiène de France.
Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.
Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Imprimerie WALTENER & C^e
THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE
3, Rue Stella, 3 — LYON —
SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES
et Couverture des Puits ouverts
PAR LE
DESSUS des Puits de SÉCURITÉ
ou ÉLÉVATEUR D'EAU
à toutes profondeurs
Les Docteurs consultent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus des Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, dans une brève heure, et sans perturbation, sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix 150 fr.
Paiement après satisfaction.
De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas.
Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.
S'adresser à MM. L. JONET & C^e à RAISMES (Nord)
Membre de la Société d'Hygiène de France.
Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.
Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Teinture, apprêt et dégraissage
PERFECTIONNÉS
Pour hommes, dames et enfants
Maison REGNEUX-ARNAUDON
34, Rue Franklin, 34
— LYON —

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Francheville
Saint-Irénée, LYON
Grands Parcs avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.
SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES
Connaissance — Cure de Régime — Hydrothérapie